

Objet : Engagements complémentaires – Demande d'examen au cas par cas – Projet de remplacement du télésiège du Biquet (La Plagne Tarentaise – 73)

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à votre message du 17/03/2026 relatif à l'instruction de notre demande d'examen au cas par cas concernant le projet de remplacement du télésiège du Biquet, situé sur la commune de La Plagne Tarentaise (73). Conformément à vos observations, veuillez trouver ci-dessous les engagements complémentaires demandés et pris dans le cadre du projet.

1. Engagements relatifs à l'expertise écologique complémentaire

Comme précisé dans notre dossier, une nouvelle intervention d'un écologue est programmée pour juillet 2026, préalablement à tout démarrage des travaux. Cette mission permettra de compléter l'inventaire écologique en identifiant précisément les orchidées observées et, le cas échéant, de proposer des mesures ERC adaptées.

À l'issue de cette expertise, et avant l'ouverture du chantier, nous transmettrons au Pôle Préservation des milieux et des espèces de la DREAL un dossier incluant les résultats obtenus ainsi que les éventuelles mesures complémentaires. L'élaboration de ce rapport s'appuiera sur l'expertise du bureau d'études environnemental KARUM, missionné dans le cadre de ce projet.

2. Engagements relatifs à la qualité des remblais et au risque amiante

La fin des terrassements prévus dans le cadre du chantier de la G2-G3 TC Roche de Mio permettra de fournir l'ensemble des matériaux nécessaires au projet, supprimant ainsi tout recours à des apports externes.

Par ailleurs, une note du géotechnicien SAGE atteste que les matériaux présents sur le site du TK Biquet ainsi que ceux issus du chantier de la TC Roche de Mio ne sont pas soumis à l'aléa amiante. Cette note est jointe en annexe du présent courrier.

Ainsi, les remblais utilisés seront donc exclusivement issus de ces zones et exempts de risque amiante.

Le présent courrier vaut engagement de notre part.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

A la Plagne le 20/03/26, Jacques Chaudan, directeur technique

**SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE
LA STATION DE LA PLAGNE**
Au capital de 2 157 776 euros
54 Impasse de la Cembraie, Plagne Centre, Macot La Plagne
73210 LA PLAGNE TARENTAISE
RCS Chambéry-B 076 220 011 - APE 4939C

Annexe 1 : Mail Demande Engagements Complémentaires 17032026

Annexe 2 : Note SAGE : 14894_NT1_AvisAmiante_indA